

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 juin 2021

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 4264)

AMENDEMENT

N ° AS280

présenté par

Mme Poletti, Mme Audibert, M. Hetzel, Mme Kuster, Mme Louwagie, M. Jean-Claude Bouchet,
M. Ravier, M. Viala, M. Reitzer, Mme Le Grip, M. Aubert, M. Teissier, M. Vatin et Mme Blin

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.